

## **Recyclons nos sapins : 174 points de collecte à disposition des Parisiens**

**La collecte et le recyclage des sapins des Parisiens rencontrent chaque année un succès grandissant. Forte de cette réussite, Pénélope Komitès annonce l'augmentation du nombre de points de collecte dans les parcs et jardins, qui s'élèvent cette année à 174, contre 164 l'an passé et 150 en 2017. Les Parisiens peuvent y déposer leurs sapins depuis le 26 décembre 2018 et jusqu'au 27 janvier 2019.**

Chaque année après les fêtes de fin d'année la même question se pose : que faire de son sapin ? Plutôt que de le déposer sur la voie publique, la Ville de Paris propose depuis 2007 aux Parisiens d'apporter leurs sapins dans un point de collecte, dans un jardin, afin qu'il soit recyclé et connaisse ainsi une seconde vie.

Cette opération écologique connaît un succès grandissant : en 2018, 85 000 sapins ont été recyclés sur les 164 points de collecte proposés, contre 72 000 en 2017.

Cette année, la Ville renforce l'opération en mettant à disposition de ses habitants 10 points de collecte de plus que l'an dernier.

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts se réjouit du succès de l'opération : « cela confirme l'engagement des Parisiens pour trouver des solutions écologiques à travers des gestes simples et accessibles à tous ».

Les commerçants vendeurs de sapins ainsi que des gardiens d'immeubles et des bailleurs sociaux sont associés en leur proposant de relayer les affiches de l'opération « Recyclons nos sapins » dans leurs locaux, afin de mieux sensibiliser les habitants.

Qu'arrive-t-il aux sapins une fois collectés ? Afin de réduire au maximum le bilan carbone de cette opération, ils sont broyés directement sur le lieu de leur collecte. Le broyat est ensuite utilisé sous forme de paillage et répandu au pied des massifs et sur les sentiers. Cela permet de réduire de façon écologique l'apparition des herbes folles, de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol. Le broyat pourra aussi être mis à la disposition des jardins partagés.

Les Parisiennes et les Parisiens sont donc invités à déposer leur sapin (sans sac, décoration, flocage ou peinture) du 26 décembre 2018 au 27 janvier 2019. Si de nombreux sites sont ouverts 24h/24h, il est préférable de consulter les horaires des points de collecte sur [www.paris.fr/recyclonsnosapins](http://www.paris.fr/recyclonsnosapins), avant de se rendre sur place.